

Le harcèlement scolaire chez les personnes TSA

Le harcèlement scolaire est défini comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Il est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre qui ne peut se défendre. Il y a un rapport de domination avec intention de nuire qui participe à l'isolement de la victime.



quasiment
**1 personne TSA
sur 2**
a vécu un
harcèlement



68%



Des jeunes TSA ont vécu plus
d'une forme de harcèlement



Verbal

Menaces, moqueries,
insultes...



Physique

Croche-pied, gifle,
coup...



Psychologique

Exclusion, humiliation,
dénigrement...



Cyber-harcèlement

Réseaux sociaux,
menaces, insultes...

54%

Des situations
durent plus
d'un an



Les conséquences

- Phobie sociale
- Dépression
- Conduites addictives
- Phobie scolaire
- Troubles de l'alimentation
- Pensées suicidaires
- Baisse des résultats scolaires
- Automutilation

Agissons !

- Vous êtes témoin ? Agissez en appelant les numéros gratuits :

☎ 3020

☎ 0800 200 000

- Vous subissez du harcèlement ? Portez plainte et osez en parler.
- Vous faites partie du corps enseignant, vous êtes parents d'un enfant TSA ou élève TSA ? Sensibilisez les autres élèves à l'autisme et ses spécificités.
- Vous faites partie du corps enseignant ? Formez-vous sur les bonnes pratiques en cas d'harcèlement !



hoptoys.fr

Sources :
comprendreautisme.com, education.gouv.fr